



Communiqué de presse

Bruxelles, 30 septembre 2013

Les épargnants KBC apportent leur pierre à l'édifice de l'économie locale

L'action épargne KBC met en évidence les projets d'entreprises locales

KBC lance ce jour l'action "Apporter sa pierre à l'édifice", qui vise à montrer que KBC réinvestit presque intégralement l'épargne de ses clients dans l'économie belge. L'épargnant contribue ainsi directement à la prospérité locale.

Réagir avec promptitude aux opportunités locales est un élément crucial de la stratégie de KBC. Il implique que KBC est à l'écoute des signaux que lui communiquent ses clients, y réagit proactivement et propose un service modulé en fonction des besoins locaux (*'local responsiveness'*). Cette campagne met en évidence que grâce à sa forte présence au niveau local, KBC est en mesure de réaliser une adéquation entre les besoins d'épargne de sa clientèle de particuliers et les besoins de crédit de sa clientèle de particuliers et d'entreprises.

Plaque tournante de l'économie.

KBC s'est appliqué à analyser comment les dépôts de ses clients sont transformés en octroi de crédits à ses clients particuliers et entreprises et en financements des pouvoirs publics. Ces dépôts sont réalloués à près de 80%: 63% immédiatement et directement à l'octroi de crédits directs aux particuliers et aux entreprises et environ 16% à l'achat d'obligations d'État belges.

45% de ce volume de dépôts destiné à l'octroi de crédits au niveau local sont réinjectés sous forme de crédits hypothécaires, et 47% sont affectés à l'octroi de crédits aux indépendants, professions libérales, entrepreneurs et PME belges. 8% sont destinés à d'autres crédits aux particuliers et au financement de projets publics

Le reste du volume des dépôts est principalement affecté à des investissements en obligations d'État, à l'octroi de crédits interbancaires surtout au niveau local et aussi au financement des propres activités professionnelles du groupe KBC.

Le portefeuille obligataire constitué à l'aide des dépôts de clients consiste en majeure partie (80%) en obligations d'État belges. Par souci de diversification, le reste du portefeuille est investi dans une palette d'obligations d'État européennes. Ce portefeuille sert à garantir la liquidité des dépôts d'épargne pour les épargnants.

En affectant au maximum les volumes de dépôts collectés à l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises, KBC fait en sorte que les épargnants belges contribuent activement au financement de l'économie et de la prospérité locales.

Littéralement apporter sa pierre à l'édifice

Pour bien mettre en lumière leur contribution au financement de l'économie locale les épargnants peuvent, sur le site internet www.kbc.apporterunepierre, élire le projet local de leur choix, financé par KBC. KBC a sélectionné 83 projets de divers secteurs et de diverses régions⁽¹⁾ : Bruxelles, Flandre et Belgique germanophone. En cliquant sur le projet de son choix, l'épargnant peut laisser un message qui sera véritablement gravé sur une brique miniature. Ensuite, les briques gravées seront triées par projet et remises aux chefs d'entreprise. De cette manière, les épargnants pourront littéralement apporter leur pierre à l'édification d'un projet d'entreprise.

Le processus de fabrication des briques sera filmé en direct et mis à la disposition du sympathisant, si bien qu'il pourra l'échanger avec ses amis et connaissances sur Facebook® et sur d'autres médias sociaux.

La campagne court jusqu'au 30 novembre et est ouverte à tous. Tant les clients KBC que les non clients pourront donc faire graver leur pierre et - comme KBC – témoigner ainsi leur soutien à la vie économique locale.

230 millions d'euros pour les PME flamandes.

KBC propose aux investisseurs un éventail de produits d'épargne et d'investissement⁽²⁾ en prise directe sur l'économie belge. Le grand succès du Compte à terme KBC "100% Invest", qui a déjà collecté 230 millions d'euros depuis son lancement, prouve l'intérêt que les investisseurs témoignent à ce thème. KBC s'engage à affecter chaque euro placé par l'épargnant sur ce compte à terme à l'octroi de crédits aux PME d'une province flamande de son choix. Pendant la campagne, les épargnants pourront continuer à alimenter leur compte sans interruption.

En outre KBC propose divers fonds d'investissement spécifiques qui investissent directement dans des entreprises belges et/ou flamandes. À ce propos, nous pouvons citer comme exemples le nouveau fonds *KBC EquiPlus 90 Belgian Economy*, auquel les épargnants peuvent souscrire dès à présent et des fonds ouverts comme *KBC Participation Belgian Economy* et *KBC Equity Fund Flanders*.

⁽¹⁾ CBC Banque, filiale de KBC en Wallonie et à Bruxelles, ne participa pas à cette initiative. CBC Banque mène en effet sa propre politique commerciale spécifiquement axée sur les entrepreneurs wallons et bruxellois.

⁽²⁾ À noter que ces produits ne sont bien entendu proposés au client que s'ils correspondent à son profil de risque.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole de KBC Groupe SA.

Tél.: +32 2 429 85 45 - E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Stef Leunens, Attaché de presse

Tél.: +32 2 429 65 01 - E-mail: stef.leunens@kbc.be

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate
Communication /
porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service de presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse publiés par KBC sont disponibles sous www.kbc.com ou peuvent être réclamés au moyen d'un courrier électronique adressé à pressofficekbc@kbc.be.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
